

CROISSANCE VERTE EN AFRIQUE

ASSURER LA TRANSITION DU CONTINENT AFRICAIN VERS LA CROISSANCE VERTE

Guide introductif pour comprendre le Cadre de la BAD pour la
croissance verte



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



AVANT-PROPOS

La présente brochure a pour but de donner au personnel et aux parties prenantes de la Banque un aperçu général du Cadre pour la croissance verte de la Banque africaine de développement (BAD) tout en balisant la voie pour la mobilisation de ressources supplémentaires. Depuis que la Banque a commencé à élaborer son Cadre pour la croissance verte, un certain nombre d'avancées majeures ont été enregistrées qui renforcent la nécessité de veiller à ce que le personnel et les parties prenantes connaissent le concept :

■ dans ce qui constitue peut-être le principal événement international de notre ère, 195 pays ont accepté l'Accord de Paris sur le climat en décembre 2015. Plus de 185 pays ont soumis des plans ascendants relatifs aux dispositions qu'ils prendront pour contribuer à maintenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 °C. Ces « contributions déterminées au niveau national » pourraient former le socle des futurs plans de développement et, ainsi, fournir un point de départ pour la croissance verte au niveau du pays, dans les programmes et les projets. Ratifié par 55 pays qui sont responsables de 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'Accord de Paris est entré en vigueur le 4 novembre 2016. Depuis lors, toute stratégie de croissance verte doit faire référence à la contribution déterminée au niveau national et aux plans connexes.

■ Les gouvernements du monde entier se sont accordés sur un nouvel ensemble d'objectifs de développement durable (ODD) qui fixent de nouvelles et ambitieuses cibles visant à améliorer les moyens de subsistance de toutes les populations les plus pauvres du monde. Les stratégies nationales et infranationales de croissance verte devraient établir des corrélations avec les stratégies nationales afin d'atteindre les ODD.

■ La Banque africaine de développement a lancé une initiative s'articulant autour de cinq grandes priorités, à savoir : éclairer l'Afrique et l'alimenter en

énergie ; nourrir l'Afrique ; industrialiser l'Afrique ; intégrer l'Afrique ; et améliorer les conditions de vie des populations africaines. Ces objectifs sont en parfaite adéquation avec le concept de la croissance verte.

■ La Banque africaine de développement a aussi adhéré au Partenariat pour une croissance verte inclusive mis en place par le Global Green Growth Institute (Institut mondial de la croissance verte, en abrégé GGGI), rejoignant ainsi d'autres banques multilatérales de développement (BMD) et des organes du système des Nations Unies pour promouvoir la croissance verte et consolider le portefeuille de projets « bancables » portant sur la croissance verte.

Toutes ces évolutions renforcent l'argumentation en faveur de l'inclusion des principes de la croissance verte. Chose importante, elles accroissent aussi les chances de mobiliser des financements auprès d'une plus grande variété de sources. Les projets et les programmes de toutes formes et de toutes tailles pourraient plus facilement obtenir des financements s'ils réussissent à lier leurs objectifs à ceux de l'un ou de plusieurs de ces nouveaux développements.

En perspective, le nouveau modèle de prestation de services de la Banque propose une division axée sur l'adaptation au changement climatique et la croissance verte, ce qui renforcera l'accent mis sur l'application des principes de la croissance verte au portefeuille de projets. L'équipe de la Banque en charge des questions relatives à la croissance verte travaille actuellement en coordination avec le GGGI afin d'élaborer une norme de certification de la croissance verte devant permettre 1) d'harmoniser la définition de la croissance verte entre les BMD et autres organismes de financement, 2) de faciliter l'accès au financement vert et au financement climatique, 3) de renforcer les capacités, y compris en matière de vérification par une tierce partie, et 4) d'améliorer la bancabilité des projets verts et climatiques.

Assurer la transition du continent africain vers la croissance verte

Guide introductif pour comprendre le Cadre de la BAD pour la croissance verte

Ces dernières années, la communauté internationale a assisté à une montée en flèche des taux de croissance économique régionaux, faisant du continent africain celui qui affiche la croissance la plus rapide au monde. Étant donné que la population d'Afrique devrait doubler d'ici 2050, cette transformation économique intervient à un moment où s'opère une importante mutation environnementale et socio-économique. Pour que la croissance future soit inclusive et durable sur le long terme, la Banque africaine de développement (ci-après désignée la « BAD » ou la « Banque ») apporte son concours aux pays africains en vue d'assurer une transition progressive vers la croissance verte.

Qu'est-ce que la croissance verte ?

La BAD définit la croissance verte comme *la promotion et la maximalisation des opportunités qu'offre la croissance économique à travers le renforcement de la résilience, la gestion rationnelle et durable des actifs naturels, y compris l'accroissement de la productivité agricole, et la promotion des infrastructures durables*¹. En termes plus simples, la croissance verte offre des occasions de prendre aujourd'hui les décisions de développement appropriées qui permettront de protéger les ressources naturelles tout en garantissant leur disponibilité demain.

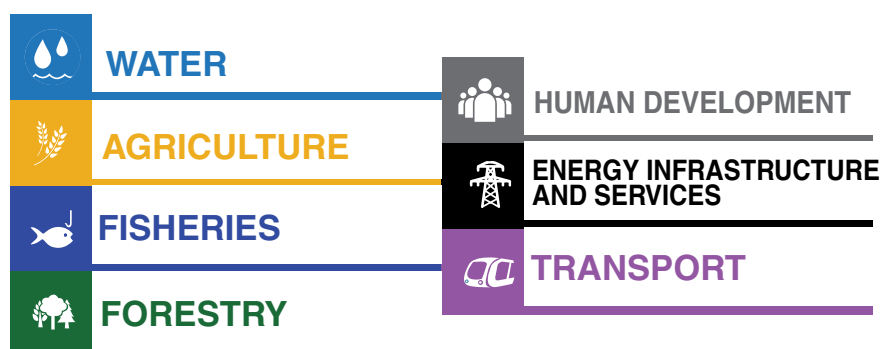
Pourquoi la croissance verte est importante en Afrique

Le programme de croissance verte en Afrique reconnaît que le développement a évolué et que les processus doivent être adaptés en conséquence. Cela nécessite des investissements qui généreront une croissance additionnelle et des emplois, ainsi que des biens et services vitaux tels que l'alimentation, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et l'énergie. Si un programme de croissance verte pour les pays industrialisés mettra probablement l'accent sur une transition vers une économie à faible émission de carbone, dans les pays africains, la priorité est de soutenir une croissance rapide et la réduction de la pauvreté tout en évitant des dommages environnementaux coûteux. En vue d'exploiter au mieux la dynamique économique récente, il faut trouver le juste équilibre entre les risques pour le développement à moyen et à long termes, renforcer la résilience des processus de croissance aux chocs extérieurs et garantir une utilisation rationnelle des ressources naturelles dans un contexte de croissance démographique et de changement climatique.

Objectif du Cadre de la BAD pour la croissance verte

La Stratégie de la BAD pour la période 2013-2022 répond aux aspirations d'une Afrique dynamique en favorisant la transition vers une croissance inclusive et verte. Le Cadre pour la croissance verte² élaboré par la BAD sert de guide au personnel de la Banque pour faciliter la transition vers la croissance verte, en l'aidant notamment à se familiariser avec ce concept et la façon de l'appliquer dans leur travail. Ce guide a pour objectif de donner un bref aperçu de la croissance verte et des principaux domaines d'action du Cadre afin d'aider le personnel de la Banque et les porteurs de projet à commencer à intégrer dès à présent la croissance verte dans leur mode de réflexion. Le guide est aussi un aperçu général du Cadre qu'il convient de partager avec un large public désireux d'en apprendre davantage.

Principaux domaines dans lesquels on peut obtenir le plus d'impacts vers la croissance verte



¹ Équipe en charge de la croissance verte et Banque africaine de développement (2013). Rapport sur le développement en Afrique 2012 : Vers une croissance verte en Afrique.

² Ce cadre est le travail de l'équipe interdépartementale de la Banque en charge de la croissance verte. Il s'appuie sur d'autres publications de référence produites par l'équipe et le personnel de la Banque, y compris le document de réflexion sur Rio+20 intitulé Faciliter la croissance verte en Afrique (2012) et le Rapport sur le développement en Afrique 2012 : Vers une croissance verte en Afrique (2013). Des notes d'orientations sectorielles établies par les points focaux départementaux pour la croissance verte complètent le Cadre.

L'argumentation économique en faveur de l'investissement dans la croissance verte aujourd'hui

L'argument fréquemment avancé contre le passage au vert : « La croissance verte est trop chère. »

Pourquoi cet argument est totalement FAUX : ceux qui croient que la prise en compte de mesures en faveur de la croissance verte pourrait occasionner un surcoût sont d'avis que l'économie actuelle fonctionne bien et que le statu quo reste porteur d'avantages économiques. Malheureusement, des éléments de plus en plus nombreux indiquent qu'une approche « croissance d'abord, nettoyage ensuite » sera plus onéreuse à l'avenir.

Non seulement le système économique actuel ne fonctionne pas de manière optimale, mais à l'heure actuelle, les biens et services écosystémiques sont souvent fournis gratuitement tandis que la question de leur épuisement n'est pas suffisamment prise en compte dans le processus décisionnel. En conséquence, lorsque les sources d'approvisionnement en eau potable deviennent polluées ou tarissent par exemple, le prix de ce « bien gratuit » devient extrêmement onéreux, coûtant à l'État, aux entreprises et au consommateur final plus cher que les coûts des mesures à prendre pour une gestion plus durable de la ressource aujourd'hui.

À l'heure actuelle, l'adoption d'un mode de développement vert induira probablement :

- une rentabilité économique accrue ;
- un accès plus abordable à l'énergie ;
- une hausse des emplois, une réduction de la pauvreté et moins de pénurie des biens publics ;
- une baisse des dépenses de santé.

Le fait de NE PAS adopter un mode de développement vert induira probablement :

- la baisse des rendements agricoles ;
- la baisse de la productivité ;
- la réduction du produit intérieur brut (PIB) ;
- une hausse de l'incidence du paludisme et des décès prématurés dus à la pollution de l'air à l'intérieur des habitations.

Un certain nombre d'études mondiales, régionales et nationales montrent que l'édification d'économies inclusives et vertes est possible, efficace, abordable et rentable. En substance, à moyen et à long termes, la croissance verte devrait induire :

- **une rentabilité économique accrue.** Des investissements verts dans la terre, l'eau et l'énergie entre 900 milliards et 1 700 milliards de dollars US (USD) pourraient générer des rendements économiques compris entre 3 et 3,7 trillions d'USD par an.³
- **Un accès plus abordable à l'énergie.** À l'échelle mondiale, 1 USD dépensé pour l'efficacité énergétique permet d'économiser 2 USD des investissements requis dans le nouvel approvisionnement en énergie, les économies réalisées étant encore plus consistantes dans les pays en développement.⁴
- **La hausse des emplois, la réduction de la pauvreté et moins de pénurie des biens publics.** Investir 2 % du PIB mondial dans le verdissement des dix principaux secteurs économiques peut assurer à l'horizon 2050 une croissance économique au moins aussi élevée que le scénario optimiste généralement convenu, tout en créant des emplois, en réduisant la pauvreté et en évitant considérablement les risques écologiques et les pénuries liées aux effets du changement climatique (comme une plus grande pénurie d'eau et la perte de services écosystémiques)⁵. Par exemple, on estime en moyenne que le nombre d'emplois augmentera entre 0,5 % et 2 %, ce qui devrait se traduire par la création de 15 à 60 millions d'emplois supplémentaires à travers le monde, avec des gains en matière d'emplois plus élevés dans les pays en développement.⁶
- **La baisse des dépenses de santé.** En Afrique subsaharienne, la réduction de la teneur en soufre des combustibles utilisés pour le transport pourrait permettre d'économiser jusqu'à 980 millions d'USD par an en dépenses de santé et en coûts économiques associés.⁷

Toutefois, le coût du maintien du statu quo et le fait de NE PAS investir dans la croissance verte aujourd'hui pourraient entraîner :

- **Jusqu'à une réduction de 50 % des rendements agricoles d'ici 2020.** Le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes pourraient réduire les rendements agricoles jusqu'à hauteur de 50 % d'ici 2020 dans certains pays africains, et les revenus nets des cultures de 90 % à l'horizon 2100 (OCDE. Placer la croissance verte au cœur du développement. 2013).
- **La baisse de la productivité.** Le modèle de développement actuel à forte intensité de ressources aboutira à une hausse des coûts, à une perte de productivité et à une perturbation des activités économiques. Le modèle des liens économiques mondiaux (GEL) de l'Organisation internationale du travail estime que, dans un

³ En partant de l'hypothèse que le carbone s'écoule à 30 USD la tonne et que l'énergie, l'agriculture ou l'eau ne font l'objet d'aucune subvention – McKinsey et coll., 2011.

⁴ Banque mondiale, 2012.

⁵ PNUE (2011). Vers une économie verte. Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté. Synthèse à l'intention des décideurs.

⁶ BIT, 2013. Développement durable, travail décent et emplois verts.

⁷ ICF International 2009. Rapport final sur le projet "Le secteur du raffinage en Afrique sub-saharienne".

scénario du statu quo, les niveaux de productivité en 2030 seront de 2,4 % inférieurs à ceux d'aujourd'hui, et de 7,2 % inférieurs en 2050.⁸

- **La réduction du PIB.** Une étude de pays qui, mis ensemble, représentent 40 % de la population totale des pays en développement fait ressortir qu'en moyenne, la dégradation de l'environnement leur coûtera environ 8 % de leur PIB.⁹
- **L'augmentation de l'incidence du paludisme et des décès prématurés occasionnés par la pollution de l'air à l'intérieur des habitations.** Les résultats montrent que le réchauffement climatique de la planète – par son impact sur les vecteurs de maladies – pourrait exposer 400 millions de personnes supplémentaires dans le monde au risque de contracter le paludisme avant la fin du siècle. De même, deux millions de décès prématurés par an sont dus à la pollution de l'air à l'intérieur des habitations par combustion de la biomasse, du charbon et du kérosène.¹⁰

Comment la croissance verte contribue à la réalisation des objectifs de développement : principes de base à appliquer dans le dialogue de politique générale avec les pays membres régionaux (PMR) et les autres parties prenantes

La promotion de la croissance verte dans la région suppose de relever les défis de développement existants ou naissants. Il s'agit notamment de soutenir une croissance rapide et de garantir la prospérité économique, de réduire la pauvreté et les inégalités, et de combler les importantes lacunes en matière d'infrastructure et d'énergie sans pour autant suivre exclusivement des voies de développement qui appauvrissent le capital naturel de l'Afrique. Cette *vision plus holistique du développement intègre les perspectives économiques, sociales et environnementales afin d'améliorer le bien-être humain.*

En opérant la transition vers la croissance verte, les économies africaines cherchent à croître et à améliorer le bien-être des populations tout en s'assurant :

- **d'optimiser l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles ;**
- **de limiter les déchets et la pollution ;** et
- **de renforcer la résilience des moyens de subsistance et des secteurs économiques.**

L'application systématique de ces principes par le personnel de la Banque dans le dialogue de politique générale avec les pays membres régionaux (PMR) et les autres parties prenantes, ainsi que dans la conception et l'exécution des projets, aidera à identifier des voies de développement plus durables.

Engagement à l'échelle des pays : comment aider les pays à intégrer la croissance verte dans leurs politiques de développement

Le plan national et les autres documents stratégiques établissent les priorités nationales en matière de développement et déterminent ainsi les priorités d'investissement. Des objectifs de développement tels que l'accroissement de la productivité agricole et de l'accès à l'énergie peuvent généralement être atteints par diverses approches. Mettre l'accent sur la croissance verte consiste à établir des diagnostics appropriés en amont pour identifier les approches les plus rationnelles d'un point de vue économique, social et environnemental, tout en définissant les priorités politiques et institutionnelles nécessaires à la réalisation de telles approches.

En vue de promouvoir la transition vers une croissance verte inclusive, il est important de comprendre : les besoins en développement et les objectifs stratégiques du pays ; les moyens de promouvoir le bien-être des populations eu égard à la configuration économique, environnementale et géographique du pays ; les secteurs prioritaires qui fournissent des avantages comparatifs et à quelles échelles spatio-temporelles ; le contexte propice, les opportunités potentielles et les contraintes qui influent sur la mise en œuvre des politiques et des mesures.

Les opportunités pour le personnel de la Banque d'appuyer une prise en compte de la croissance verte au niveau des pays apparaissent le plus souvent au cours de l'élaboration :

- **des documents de stratégie de réduction de la pauvreté ;**
- **des feuilles de route pour une économie verte ou pour une croissance verte ;**
- **des documents de stratégie pays ;**
- **des diagnostics et de l'assistance technique.**

⁸ OIT-PNUÉ, 2012. Vers le développement durable.

⁹ Les données portent sur un échantillon de pays qui abritent 40 % de la population des pays en développement. Des données complémentaires sont disponibles dans : McKinsey et coll., 2011. « Resource Revolution: Meeting the World's Energy, Materials, Food, and Water Needs » ; McKinsey Global Institute.

¹⁰ OIT-PNUÉ, 2012. Vers le développement durable.

Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté : des opportunités pour un dialogue anticipé

En s'appuyant sur des diagnostics complets de la pauvreté et sur l'analyse de l'environnement économique, les gouvernements définissent des objectifs de développement immédiats dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ou dans des plans de développement nationaux similaires. Les DSRP couvrent généralement une période de trois à cinq ans. Ils peuvent être couplés à des stratégies complémentaires qui définissent une vision à moyen et long terme pour un pays. Le processus de préparation du DSRP est une occasion unique pour la Banque d'aider les gouvernements à identifier les moyens de réaliser les objectifs de développement et d'accroître leur économie tout en protégeant ou en augmentant les actifs sociaux et environnementaux essentiels. Tout au long du processus de formulation du DSRP d'un gouvernement, la BAD peut appuyer le pays dans la préparation des décisions d'investissement et des solutions programmatiques pour une transition vers la croissance verte.

Exemple. Intégration de la croissance verte dans l'Agenda pour la prospérité de la Sierra Leone

En 2012, la Sierra Leone a commencé à préparer son nouveau DSRP, intitulé l'Agenda pour la prospérité (connu sous l'acronyme A4P). Conscient des enjeux de développement et des opportunités générées par les immenses ressources naturelles du pays, le gouvernement a sollicité l'assistance technique de la BAD pour intégrer la croissance verte dans l'A4P. Pendant huit mois, la Banque a travaillé en étroite collaboration avec le ministère des Finances et du Développement économique afin d'identifier les opportunités de croissance verte qui s'offrent à la Sierra Leone et de proposer des mesures politiques ou des interventions stratégiques à inclure dans l'A4P. La Sierra Leone dispose désormais d'une stratégie nationale de développement qui vise un futur plus durable, avec une croissance de qualité pour tous intégrée dans ses piliers pour la diversification économique ; une gestion améliorée des ressources naturelles ; le développement humain et la protection sociale ; la compétitivité internationale et la promotion de l'emploi, la gouvernance, la gestion du secteur public et l'autonomisation des femmes. Cette stratégie peut aussi attirer plus de fonds pour mener des « interventions vertes » dans le secteur public comme dans le secteur privé. De plus, une série d'outils de communication et de sensibilisation ont été produits pour assurer une compréhension commune de cette vision et préparer le terrain à une mise en œuvre efficace. Suite à l'approbation de l'A4P, la Banque a élaboré son nouveau DSP 2013-2017 pour contribuer à l'atteinte de cet objectif de la croissance verte.



Feuilles de route pour une économie verte ou pour une croissance verte

L'élaboration d'une feuille de route stratégique constitue un autre moyen d'intégrer la croissance verte dans la planification du développement national. Une feuille de route convient particulièrement quand un pays n'a pas lancé l'élaboration ou la révision d'un DSRP et lorsqu'un dialogue plus avancé sur la croissance verte s'impose. La feuille de route permet d'associer une vision stratégique à long terme à une série d'activités échelonnées. L'enjeu est de s'assurer que les feuilles de route ne favorisent pas des approches fragmentées ni le chevauchement des priorités, mais contribuent au final à la planification globale du développement.

Exemple. La feuille de route pour une économie verte du Mozambique

Le Mozambique s'est engagé sur la voie de la croissance verte en adoptant une approche progressive décrite dans une feuille de route pour l'économie verte. Sa vision est de faire du Mozambique « un pays inclusif, à revenu intermédiaire d'ici 2030, fondé sur la protection, la restauration et l'utilisation rationnelle du capital naturel et des services écosystémiques, afin de garantir un développement durable, inclusif et efficace, dans les limites planétaires. » La feuille de route décrit une série d'interventions qui mettent d'abord l'accent sur l'élaboration d'un plan d'action pour la croissance verte, la formulation d'un cadre de mise en œuvre intégré et des consultations publiques. Elle se focalise ensuite sur la création de connaissances et l'adaptation des systèmes de planification et de budgétisation nationaux. Enfin, la feuille de route et le plan d'action doivent indiquer quelles activités de croissance verte sont prioritaires dans les cycles quinquennaux de planification du gouvernement entre 2015 et 2030.



Document de stratégie pays : identifier des priorités d'investissement efficaces et durables

La BAD élabore des DSP qui définissent l'engagement stratégique de la Banque et déterminent le type d'assistance financière et technique que l'institution peut fournir à un PMR. Conformément à la Stratégie 2013-2022 de la Banque, les membres du personnel chargés de la préparation des DSP doivent profiter de l'occasion pour faciliter la transition vers une croissance verte. Pour ce faire, la maîtrise du changement climatique et la gestion des ressources naturelles et sociales doivent compléter l'expertise sectorielle de l'équipe chargée de l'élaboration des DSP.

Exemple. Document de stratégie pays pour une croissance verte en Éthiopie

L'Éthiopie a pris la croissance verte à cœur. Reconnaissant qu'une stratégie habituelle induirait un certain nombre de résultats indésirables, notamment de fortes émissions de gaz à effet de serre (GES), l'atteinte de la capacité de charge des stocks agricoles, le recours à des technologies obsolètes et l'affectation d'une proportion élevée du PIB à l'importation du carburant, le pays a publié sa Stratégie pour une économie verte résiliente au changement climatique en 2011 en concentrant l'attention sur quatre domaines-clés, à savoir : l'amélioration des pratiques de production agricole et pastorale afin de renforcer la sécurité alimentaire et d'accroître le revenu des agriculteurs, tout en réduisant les émissions ; la protection et la reconstitution des forêts pour leurs services économiques et écosystémiques, notamment en tant que réserves de carbone ; l'accroissement de la production d'électricité à partir des sources d'énergie renouvelables pour les marchés nationaux et régionaux ; et le passage à des technologies modernes et économes en énergie dans les secteurs des transports, de l'industrie et du bâtiment. Ces objectifs sont reflétés dans le nouveau plan de développement quinquennal de l'Éthiopie, le GTP II, qui est également étroitement aligné sur la Contribution prévue déterminée au niveau national (INDC) que le pays a soumis à la CCNUCC en juin 2015. Ladite contribution précise les engagements inconditionnels et conditionnels de l'Éthiopie pour atteindre l'objectif à long terme de stabiliser l'augmentation de la température moyenne de surface en dessous de 2 °C. En conséquence, la croissance verte est fermement positionnée au cœur du cadre de la politique de développement de l'Éthiopie. Le DSP de la BAD a reconnu ces objectifs au niveau stratégique (le soutien sera en adéquation avec les objectifs du GTP II de l'Éthiopie) et au niveau du projet – la BAD cherchera à améliorer la performance des projets par rapport au scénario de statu quo, par le biais d'une série d'indicateurs « verts ».



L'importance des diagnostics et de l'assistance technique

L'intégration de la croissance verte dans la planification du développement exige que le personnel de la Banque se focalise davantage sur la conduite de « diagnostics de la croissance verte » afin de mettre à profit le rôle croissant de la Banque en tant que courtier du savoir. Ces diagnostics peuvent prendre différentes formes – avec divers niveaux d'engagement – y compris un dialogue facilité, des produits du savoir, et des services analytiques et consultatifs pour éclairer la formulation des politiques et la prise de décisions d'investissement dans les PMR.

Engagement au niveau des projets : comment aider les pays à intégrer la croissance verte dans les objectifs des projets

Croissance verte au niveau des projets

Lorsque le personnel de la BAD participe à l'élaboration du projet, il doit collaborer activement avec les PMR et les promoteurs pour maximiser les impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs du projet et réduire au minimum les effets négatifs, au lieu de se concentrer uniquement sur les résultats standards et les impacts financiers et économiques.

Le bureau national de la Banque joue un rôle-clé en facilitant le dialogue avec le gouvernement. Sa participation est essentielle pour identifier des points d'entrée au dialogue avec les pouvoirs publics et pour s'assurer que la Banque a une bonne compréhension des priorités de développement d'un pays, des principaux intervenants et de l'économie politique.

La direction joue un rôle déterminant en encourageant la collaboration entre les secteurs et en facilitant le passage à un mode de pensée programmatique par le personnel de la Banque. En outre, il ne faut pas sous-estimer le rôle de la direction de souligner l'importance d'un programme de croissance verte axé sur l'Afrique dans les enceintes internationales et dans les pays. Le succès de la transition vers une croissance verte est tributaire du leadership, de la vision et du soutien politiques.

Opportunités au niveau général pour l'intégration de la croissance verte dans la conception des projets

Secteur	Enjeux et opportunités pour l'intégration de la croissance verte
Eau	Porter une attention accrue à l'application de solutions polyvalentes des approches de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), y compris un accent sur l'analyse approfondie des options et la planification spatiale. Les domaines prioritaires concernant l'eau et l'assainissement en milieu urbain comprennent l'assainissement, le drainage, la gestion des déchets solides, et la gestion de la demande et de l'entretien. Pour l'approvisionnement en eau en milieu rural, la priorité est de garantir l'assainissement et l'entretien efficaces. Les solutions d'irrigation doivent être intégrées à la gestion des terres et des ressources en eau, aux plans de drainage et aux plans de conservation de l'eau. L'accent accru mis sur la gestion du risque de catastrophe et du risque climatique se reflète dans le renforcement de la préparation, l'application des systèmes de prévision et d'alerte précoce et les stratégies d'intervention en cas de catastrophe.
Transport	Améliorer la connectivité, renforcer la sécurité, gérer les besoins croissants et évolutifs du transport en milieu urbain et rural tout en atténuant la fragmentation et la pollution environnementales et en veillant à la résilience aux changements climatiques ; en minimisant les coûts de transaction aux postes frontières ; en développant des options de transport multimodal ; en renforçant la sécurité routière pour les passagers et les piétons.
Energie	Promouvoir les réformes sectorielles et de la gouvernance en vue d'améliorer l'efficacité ; réduire les pertes lors du transport et de la distribution ; élargir l'accès par le développement programmatique de l'électrification communautaire hors réseau ou par de mini-réseaux et d'autres formes de distribution d'énergie ; soutenir des solutions compétitives en matière d'énergies renouvelables ; promouvoir l'intégration régionale ; soutenir une production, une transformation et une commercialisation plus soutenues et durables d'énergie à base de bois de chauffe ; et l'utilisation de fours à haut rendement énergétique.
Gouvernance et gestion du secteur public	Améliorer la transparence dans la gestion des industries extractives ; renforcer la gouvernance environnementale, la gestion de l'information et des capacités, en particulier dans les domaines des infrastructures, des industries extractives, de la mise en valeur à grande échelle de terres et des secteurs de l'énergie ; améliorer la collecte de l'information géographique et climatologique afin d'éclairer la prise de décisions dans différents secteurs ; renforcer la collaboration intersectorielle et entre les différents niveaux du gouvernement dans les domaines de la gestion du risque de catastrophe, de la planification de l'utilisation des terres et de la gestion de l'eau ; améliorer la transparence dans la gouvernance foncière ; réglementer la sécurité des travailleurs et l'impact environnemental dans l'exploitation minière artisanale.
Développement du secteur privé	Fournir un cadre propice au développement de chaînes de valeur, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et des produits forestiers, ainsi que dans l'amélioration de la gestion des terres et des ressources en eau ; clarifier les régimes fonciers afin de faciliter l'investissement durable en zones urbaines et rurales
Agriculture, forêts, pêche	Établir des liens entre le développement des infrastructures agricoles (irrigation et routes rurales) et la gestion des terres et des ressources en eau et l'intensification durable ; soutenir la gestion durable des ressources et des produits forestiers et halieutiques à valeur ajoutée ; promouvoir la conservation et la réduction des pertes. Pour la gestion foncière et forestière, tirer parti des possibilités offertes par la REDD et le paiement pour les services écosystémiques (PSE).

Intégration régionale	Promouvoir les gains d'efficacité et de productivité provenant du commerce transfrontalier, des marchés de l'énergie et de la connectivité ; soutenir les approches communes en matière de gestion durable des ressources régionales (pêche, lacs, fleuves, industries extractives, lutte contre la désertification, ravageurs et maladies).
Education, compétences et technologie	Appuyer la formation en nouvelles technologies, en tirant parti des possibilités d'évoluer (notamment en matière de TIC et d'énergies renouvelables) vers des technologies et des pratiques plus efficaces ; combiner les connaissances locales avec la technologie moderne pour renforcer la résilience et la gestion efficace des ressources.

Exemples de meilleures pratiques pour le « verdissement » des investissements au niveau des projets

Exemple. Projet de gestion des bassins versants à Cabo Verde



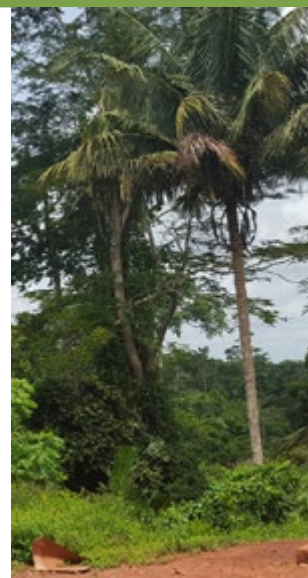
L'environnement de la République de Cabo Verde se caractérise par : des écosystèmes fragiles liés au manque d'eau et à l'érosion due aux pentes abruptes, aux pluies torrentielles irrégulières et aux vents violents ; des cultures inadaptées aux sols ; le manque d'infrastructures de captage et de rétention d'eau. La faible infiltration et la faible rétention des eaux de surface ont entraîné une insuffisance des eaux souterraines. Les pratiques culturelles inadéquates telles que le déboisement, le désherbage et les cultures sur des pentes raides contribuent à la dégradation des sols.

La Banque a financé le projet de gestion des bassins versants à Cabo Verde afin d'appuyer la restauration des bassins versants, de réhabiliter au plan écologique davantage de terres agricoles, et de retenir plus d'eau pour un usage agricole et domestique. Le projet a permis d'améliorer le captage d'eau et le contrôle de l'érosion grâce au développement d'infrastructures (notamment les barrages de captage d'eau et les murs de gabions), à la conservation mécanique des sols et à la plantation des semis. Il a permis de créer 400 hectares de cultures irriguées ; d'accroître de 20 % la production agricole ; de réduire l'érosion de 18 % ; et de faire reculer de la pauvreté de 5 % dans les deux bassins versants ciblés par le projet.

Exemple. Projet de gestion communautaire des forêts, Ghana

Le projet de gestion communautaire des forêts au Ghana vise à réhabiliter les réserves de forêts dégradées tout en augmentant la production des produits agricoles, forestiers ligneux et non ligneux dans cinq districts. Pour y parvenir, les réalisations suivantes liées à la croissance verte ont été atteintes :

- 14 814 hectares de plantations de teck au total ont été créés dans cinq réserves forestières sélectionnées. Une initiative qui représente un important potentiel de séquestration de carbone.
- 6 800 agriculteurs au total ont bénéficié d'un appui dans les activités agricoles et les investissements dans les moyens de subsistance (des femmes pour la moitié) ;
- 184 investissements dans les moyens de subsistance ont été réalisés ;
- quatre programmes de formation post-universitaire ont été appuyés (2 hommes et 2 femmes) ; 7 programmes de formation de brève durée (4 externes et 3 internes) ; des cours de recyclage pour 100 employés de soutien ;
- la participation des femmes à l'élevage du bétail a augmenté de 4 % à 75 % ; et
- l'accès à la terre des ménages dirigés par des femmes est passé de 1 à 2,5 hectares en moyenne.



Exemple. Utilisation de l'énergie solaire et éolienne pour l'adduction d'eau en milieu rural, Éthiopie



Malgré les efforts concertés déployés par le gouvernement éthiopien pour accroître l'alimentation en eau dans le pays, 55 % de la population rurale n'avait toujours pas accès à l'eau en 2012. Le recours à l'énergie solaire et éolienne pour le pompage de l'eau s'avère une option intéressante dans les zones rurales, puisque environ 80 % de la population n'est pas raccordée au réseau électrique. La Facilité africaine de l'eau a octroyé deux millions d'euros au ministère des Ressources en eau afin de promouvoir et de piloter l'utilisation de l'énergie solaire et éolienne pour le pompage de l'eau dans les zones rurales en Éthiopie. Ce projet permettra de fournir de l'eau à 130 000 personnes en utilisant une énergie durable, et d'établir un cadre national (élaboration de stratégie, outils de mise en œuvre, options d'appui au secteur privé, stratégie de communication) en vue de l'intégration de l'énergie solaire et éolienne dans le programme d'accès universel du gouvernement.



Outils et méthodologies : comment intervenir

Une panoplie d'outils et de méthodologies a été mise au point afin de faciliter les progrès vers une croissance verte. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Examen des dépenses publiques liées à l'environnement
- Réforme fiscale environnementale
- Comptabilité verte
- Évaluation environnementale stratégique
- Évaluation d'impact environnemental
- Courbe des coûts marginaux de réduction
- Gestion foncière durable
- Gestion intégrée des ressources en eau
- Paiement pour les services écosystémiques
- Systèmes d'alerte précoce
- Prévisions saisonnières
- Vulnérabilité climatique et
- Évaluation de l'adaptation

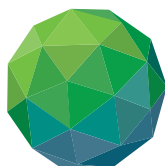
Financement de la transition vers la croissance verte

Il existe plusieurs points d'entrée pour l'appui de la BAD en faveur des PMR en ce qui concerne le financement de la transition vers la croissance verte. La Banque peut collaborer avec les PMR afin d'améliorer les structures de gouvernance, la budgétisation et les acquisitions, les cadres réglementaires et les structures d'incitation. Cela peut aider à améliorer l'allocation des ressources, le climat des affaires, l'innovation et les gains d'efficacité. À cet effet, il est nécessaire de mettre l'accent sur le dialogue de politique générale, les services de consultation, les études économiques sectorielles (EES) ciblées et les opérations basées sur les programmes fondées sur les principes de la croissance verte.

La BAD gère et abrite également une panoplie d'instruments de financement innovateurs pouvant aider les pays à accroître davantage ces options financières internes en faveur de la croissance verte. Ces instruments peuvent aider à réduire les coûts de transition concernant les pratiques de développement plus vert et faciliter l'engagement du secteur privé au moyen de partenariats public-privé ou par l'atténuation des risques d'investissement. Ces instruments sont les suivants :



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY



GREEN
CLIMATE
FUND





Suivi des progrès de l'Afrique dans sa transition vers une croissance verte

Au-delà du PIB, il est important que les décideurs tiennent compte d'autres indicateurs pour évaluer la qualité de la croissance en fournissant des informations sur l'état des ressources naturelles d'un pays, l'efficacité de l'utilisation des ressources de l'économie, la résilience des moyens de subsistance et des secteurs économiques.

Dans son dialogue avec les pays membres régionaux, le Cadre pour la croissance verte recommande à la Banque d'examiner les possibilités d'assistance technique, de formation et d'appui budgétaire en ce qui concerne le renforcement des bases de données statistiques nationales, ainsi que le suivi et l'évaluation des capacités, pour permettre aux PMR d'évaluer et de suivre de façon exhaustive l'impact des politiques et mesures.

En outre, la Banque élabore actuellement un Cadre de mesure des résultats pour une seule Banque pour la période de 2013 à 2016

En 2013, la Banque a commencé à élaborer le Cadre de mesure des résultats (CMR) pour une seule Banque qui a progressé pour devenir « revue sur l'efficacité du développement » qui examine les tendances du développement en Afrique, évalue l'impact de la Banque africaine de développement et décrit les opportunités et les risques à venir.¹¹

En vue de renforcer davantage les capacités des PMR et de la Banque à suivre les progrès réalisés sur le plan de la transition vers une croissance verte, le Cadre pour la croissance verte recommande aussi à la Banque de s'engager de façon stratégique dans des initiatives multilatérales visant à harmoniser les indicateurs.

Pour aller de l'avant : recommandations pour des interventions futures encourageant la croissance verte inclusive

Dans le processus de transition vers une croissance verte, qui constitue un objectif stratégique à long terme, la BAD a pris une mesure importante pour se positionner comme partenaire et catalyseur du changement transformationnel en Afrique. Cet engagement marque le début d'un cheminement qui devrait conduire à l'établissement d'économies plus efficaces, plus compétitives, plus propres et plus résilientes. Plusieurs des jalons pouvant permettre aux PMR de progresser vers une croissance verte ont déjà été posés, cependant il convient d'utiliser les politiques, méthodologies, outils et instruments de financement de manière plus stratégique et plus systématique. Le Cadre pour la croissance verte recommande les mesures suivantes afin d'aider la Banque à renforcer sa capacité à assurer la croissance verte :

- inciter à la planification du développement intersectoriel et à la mise en œuvre des projets ;
- lier les connaissances aux opérations ;
- lier l'économie et la performance environnementale et sociale ;
- appuyer les cadres réglementaires et stratégiques ;
- appuyer le transfert de connaissances et l'innovation ;
- favoriser un accès prévisible à un financement adéquat pour la croissance verte ;
- favoriser un engagement ferme du secteur privé dans la construction d'une économie verte ;
- engager des intermédiaires financiers.

¹¹ Voir les détails et les dernières revues ici : <https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/topics/quality-assurance-results/development-effectiveness-reviews/development-effectiveness-reviews-2016/>

CROISSANCE VERTE EN AFRIQUE

Initiative de la croissance verte :

<https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/green-growth-initiative/>

Contact:

Gareth Phillips, Chargé principal des questions de changement climatique et de croissance verte au sein de la Division de l'environnement et du changement climatique de la BAD.,
g.phillips@afdb.org

Pour de plus amples informations au sujet du Cadre pour la croissance verte, veuillez consulter le cadre complet au lien suivant :
<http://bit.ly/AIDBGreenGrowthFramework>



2016



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT